



## AVIS DE MOTION

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO RM-2017 CONCERNANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame Mélanie Gladu conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro RM-2017 concernant la sécurité publique.

Le projet de règlement PR2025-11-1 intitulé « *Règlement modifiant le règlement numéro RM-2017 concernant la sécurité publique* » est déposé par Madame Mélanie Gladu, séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,  
Ce 14<sup>e</sup> jour de novembre 2025.

---

Le directeur général et greffier,

Patrick Delisle, gma